

(Modèle à adapter)

## Attestation d'assurance

La compagnie d'assurance (*Raison sociale*) certifie garantir M., Mme (*Prénom, Nom, adresse*) pour la responsabilité qui pourrait lui incombler, sur la base des articles 1240 (ex 1382) et suivants du Code Civil, du fait des équidés<sup>1</sup> dont il (elle) est propriétaire et/ou gardien(e) :

Équidé 1 (*nom et n° sire*) .....

Équidé 2 (*nom et n° sire*) .....

Équidé X (*nom et n° sire*) .....

Cette couverture s'entend :

1. en dehors des actions d'équitation, en quelque lieu que le(s) équidé(s) désigné(s) ci-dessus, se trouve(nt) ou dont il(s) s'échappe(nt) ;
2. y compris envers les membres de sa famille, qui seront considérés comme tiers en cas de dommages subis lors de ces actions d'équitation.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions auxquelles elle se réfère.

Elle est valable du *xx/xx/202x* au *xx/xx/202x*, sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance, pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à (*Commune*), le *xx/xx/202x*.

Signature et cachet de l'Assureur.

---

<sup>1</sup> La mention "tous les équidés" n'est plus admise par la jurisprudence. Ceux-ci doivent donc être désignés individuellement.